



## COMMUNE DE SAINT DENIS LES BOURG (AIN)

### DECISION DU MAIRE

N°008 /2023- Marché de travaux alloti selon la procédure adaptée – Restructuration de la mairie – Avenants n° 3 au lot n° 4 – Isolation, plâtrerie, peinture, plafonds suspendus.

#### Le Maire de St Denis lès Bourg (Ain) :

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juin 2020, décidant de confier au Maire l'ensemble des délégations prévues aux articles L.2122-22 1<sup>e</sup> à 22<sup>e</sup> et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et lui donnant délégation pour conclure les marchés passés selon la procédure adaptée,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles R.2194-3 et suivants,

Vu la décision du Maire en date du 4 mai 2022 portant attribution du marché de travaux alloti de restructuration de la mairie (9 lots),

**Considérant** la moins-values dans les travaux du lot 4-Isolation, plâtrerie, peinture, plafonds suspendus du marché de Restructuration de la Mairie,

**Considérant** que les crédits nécessaires seront prévus au budget communal,

#### DECIDE

**Article 1 :** De valider les avenants n°3 au lot n° 4– Isolation, plâtrerie, peinture, plafonds suspendus (ci-annexés) :

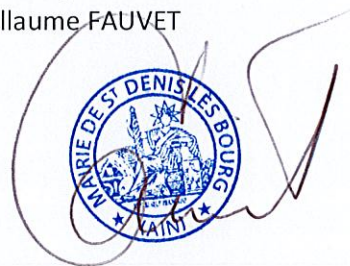
	NOM	MARCHE INITIAL		AVENANT 1		AVENANT 2		AVENANT 3		MARCHE DEFINITIF	
		H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
LOT 4	ARDITO JACQUET	60 000,00 €	72 000,00 €	5 558,20 €	6 669,84 €	2 728,00 €	3 273,60 €	1 326,00 €	1 591,20 €	66 960,20 €	80 352,24 €
	TOTAL GENERAL	60 000,00 €	72 000,00 €	5 558,20 €	6 669,84 €	2 728,00 €	3 273,60 €	1 326,00 €	1 591,20 €	66 960,20 €	80 352,24 €

**Article 2 :** Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu-compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil municipal.

La présente décision sera annexée au registre des délibérations du Conseil municipal et publiée sur le site internet de la Mairie.

Le 27 Janvier 2023

Le Maire,  
Guillaume FAUVET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20230127-DM-008-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2023

Affichage : 03/02/2023



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° 03 <sup>1</sup>

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE SAINT DENIS LES BOURG  
1, Place de la Mairie  
01000 ST DENIS LES BOURG

B - Identification du titulaire du marché public

ARDITO - JACQUET  
Bourg Sud - ZA Les Rippes  
01240 CERTINES  
Téléphone : 04 74 42 61 83 - E-mail : contact@arditojacquet.com  
SIRET : 322 385 949 00027

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE  
DE SAINT DENIS LES BOURG  
1, Place de la Mairie  
01000 SAINT DENIS LES BOURG  
Lot N°04 : ISOLATION - PLATRERIE - PEINTURE - PLAFONDS SUSPENDUS

■ Date de la notification du marché public : 11/05/2022

■ Durée d'exécution du marché public : 7,5 mois, incluant une période préparatoire de 1 mois ou / jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 60 000,00 €
- Montant TTC : 72 000,00 €

■ Montant de l'avenant n°1 en date du 7 Décembre 2022 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 5 558,20 €
- Montant TTC : 6 669,84 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Montant du marché public après avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 65 558,20 €
- Montant TTC : 78 669,84 €

■ Montant de l'avenant n°2 en date du 5 Janvier 2023 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 728,00 €
- Montant TTC : 3 273,60 €

■ Montant du marché public après avenant n°2 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 68 286,20 €
- Montant TTC : 81 943,44 €

## D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- MOINS-VALUE MARCHES :
  - o Prestation pour des bandes d'éveils à la vigilance non posées : -1 326,00 € HT

Pour des questions de choix esthétique, la Commune de Saint Denis veut poser par elle-même les bandes d'éveils à la vigilance avec plaque en aluminium de type ROMUS pour escalier intérieur dont les caractéristiques ne correspondent pas à ce que l'entreprise ARDITO JACQUET a chiffré dans son marché.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non  Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : -1 326,00 €
- Montant TTC : -1 591,20 €
- % d'écart introduit par l'avenant : -1,94 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 66 960,20 €
- Montant TTC : 80 352,24 €

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
JACQUET Christian Président de la SAS	A CERTINES Le 25 Janvier 2023	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ST DENIS LES BOURG, le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

EXE10 - Avenant  
001-210103446-20230127-DM-008-2023-DE

Travaux Restructuration de le Mairie

Page : 4 / 4

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2023  
Affichage : 03/02/2023